

NOUVEAU MONDE en Commun

Communiqué de presse des élu-es Nouveau Monde en Commun
Jeudi 14 avril 2016

Gare de la Mogère : le préfet doit suspendre les travaux !

Lors de plusieurs déclarations récentes la Présidente Delga pose des questions pertinentes sur l'utilité de la nouvelle gare de la Mogère.

Pour notre part, nous considérons que cette gare n'est pas nécessaire.

La justification de cette gare s'appuie sur une grave erreur d'analyse. La gare centrale de Montpellier n'est pas saturée pour les prochaines années surtout si le fret utilise le contournement de Nîmes et de Montpellier. Elle peut absorber un doublement du trafic voyageur aux heures de pointe.

On peut aussi s'interroger sur la différence de traitement entre Toulouse et Montpellier : à Toulouse, l'arrivée de la LGV est prévue dans la gare historique de Matabiau, pas dans une gare nouvelle excentrée.

Sur notre demande, l'ensemble de la majorité régionale a demandé au préfet de réunir en urgence d'ici la fin avril le comité de suivi de ces projets. Il est urgent que des clarifications soient apportées sur ce chantier et son calendrier réel, sur les engagements de la SNCF notamment en terme de desserte prévisionnelle sur Nîmes et Montpellier, sur les conditions réelles de l'inter modalité si cette gare était réalisée, sur le coût réel des raccordements entre la ligne actuelle et le contournement...Nous considérons cette clarification indispensable à l'ouverture des États généraux du Rail et de l'intermodalité.

Il n'est pas question que le choix de faire une nouvelle gare à Montpellier se traduise par une double peine pour les voyageurs : pertes de temps pour rejoindre la nouvelle gare d'une part et assèchement des financements qui permettraient d'améliorer le train du quotidien pour la Région d'autre part.

Dans ces conditions, la suspension du chantier est légitime, le préfet doit l'entendre !

Les élu-es Nouveau Monde en Commun

Contact presse

Virginie MAILLES-VIARD - 0660603691